



SUMMIT OF THE THREE BASINS OF BIODIVERSITY ECOSYSTEMS AND TROPICAL FORESTS

www.thethreebasinsummit.com

Summit of the 3 basins AMAZONIA – CONGO – BORNEO MEKONG SOUTHEAST ASIA

Panel 3 : Aboutir à un mécanisme mondial de financement, basé sur les crédits-carbone souverains et les certificats de biodiversité

Organization	
Organization	Summit of the 3 basins organization team
Registration contact (<i>name, e-mail, phone/WhatsApp</i>)	Lucille Valentin-Deybach Lucille.Valentin.Deybach@fr.ey.com Cell WhatsApp:+ 33 7 65 18 88 62
Speakers contact (<i>name, e-mail, phone/WhatsApp</i>)	Patrice Lefeu Patrice.lefeu@fr.ey.com Cell WhatsApp:+ 33672586645

Content	
Theme	PANEL 3 : Aboutir à un mécanisme mondial de financement, basé sur les crédits-carbone souverains et les certificats de biodiversité
Description	<p>CONTEXTE</p> <p>La consultation lancée par la Décennie 2021–2030 des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes met en évidence que le manque de financement constitue la première barrière à la restauration des écosystèmes et que 1 000 milliards de dollars sont nécessaires pour restaurer 350 millions d'hectares d'écosystèmes terrestres et aquatiques d'ici 2030, au regard du défi de Bonn.</p> <p>Chaque année, les COP sont l'occasion d'annonces de mobilisation financière, mais force est de constater que ces déclarations restent à l'état de communication et ne se transforment pas en décaissement. A cet égard, de nombreux acteurs s'accordent à dire, qu'un financement annoncé, pour être reconnu officiellement, doit faire l'objet d'un engagement formel avec un calendrier de décaissement. Dans le cas contraire, la pluie d'annonces de financement lors des COP nuit à la crédibilité de l'ensemble du financement du climat et de la biodiversité.</p> <p>Le rapport 2021 de la FAO sur les mécanismes de financement local de restauration des forêts et</p>



SUMMIT OF THE THREE BASINS OF BIODIVERSITY ECOSYSTEMS AND TROPICAL FORESTS

www.thethreebasinsummit.com

des paysages¹ présente un état des lieux assez complet de l'ensemble des outils de financement public et privés existants, et détaillé sous la forme d'études de cas chacun de ces mécanismes. Cette publication met en évidence le foisonnement des initiatives locales, ce qui constitue un signal très positif des acteurs locaux mais illustre également un problème d'échelle et l'inadéquation des moyens mobilisés au regard des besoins requis pour restaurer les écosystèmes.

Le GIEC rappelle régulièrement que l'une des conditions préalables à l'atteinte de l'ambition commune de l'Accord de Paris à horizon 2050 est l'arrêt de la déforestation non maîtrisée à horizon 2030, avec le risque que les services écosystémiques rendus par trois bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales ne sont plus suffisants pour assurer la régulation mondiale des émissions de carbone de la planète.

L'enjeu, en conséquence, porte sur le changement d'échelle de la mobilisation financière publique et privée pour garantir un financement suffisant et pérenne des Écosystèmes et comment mobiliser 1 000 milliards de dollars à horizon 2030 pour restaurer les puits de carbone (forêts, mangroves, tourbières) des trois bassins Amazonie, Congo, Bornéo Mékong Asie du Sud-Est.

In fine, cela consiste à prendre deux actions :

- Reconnaître et accepter le coût des émissions de carbone émises pour la production et la commercialisation d'un bien manufacturier ou d'un service public ou privé avec l'obligation de réduire ses émissions de carbone, mais également de les compenser en finançant les écosystèmes par une contribution directe au financement des actions de restauration et préservation des écosystèmes.
- Agir contre la lenteur du monde à s'attaquer à la crise climatique, un comportement qui mine nos chances de limiter le réchauffement à un seuil viable, comme nous mettent en garde les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans un nouveau rapport, relevant que seule « une action climatique urgente peut garantir un avenir viable pour tous ».

La mise en place d'un mécanisme de financement global et pérenne des trois bassins suppose un dispositif d'incitation contraignant entre dans un premier temps entre les Etat qui constitueront ce marché carbone. Ce dispositif incitera les acteurs publics et privés, d'une part à réduire leurs émissions de carbone au prorata de l'effort collectif de l'Accord de Paris et d'autre part, de compenser leurs émissions en achetant les crédits-carbone souverains d'équilibre, en conformité avec l'article 6 de l'Accord de Paris, pour financer les services écosystémiques dont in fine ils bénéficient des pays des forêts tropicales.

¹ Mécanismes de financement local de la restauration des forêts et des paysages - FAO [cb3760fr.pdf \(fao.org\)](https://www.fao.org/publications/01/04/cb3760fr.pdf)



SUMMIT OF THE THREE BASINS OF BIODIVERSITY ECOSYSTEMS AND TROPICAL FORESTS

www.thethreebasinsummit.com

Cette approche structurée, qui responsabilise émetteurs et absorbeurs de carbone, et structure le marché de l'offre et de la demande de carbone, ne peut s'envisager sans la reconnaissance unique des crédits-carbone souverains dont la matérialité juridique et comptable permettra d'annuler la dette carbone des entreprises, des Etats et collectivités locales.

La mise en place d'un tel dispositif requiert un cadre législatif qui impose l'intégration d'un coût carbone pour les transactions commerciales et la libre circulation des biens et des services. Ce coût imposé peut être envisagée de manière incitative ou de manière coercitive en dans une combinaison des deux options.

L'approche coercitive avec une taxe sur les émissions de carbone s'avèrera le moyen le plus efficace sur le long terme mais prendra du temps pour être mise en place. En revanche, l'approche incitative pourrait être initiée sans délai en accordant une reconnaissance visible aux entreprises et organes publics d'Etat et des collectivités locales qui respectent les deux conditions obligatoires pour bénéficier d'un statut carbone neutre :

- La réduction des émissions au prorata de l'ambition de l'Accord de Paris ;
- La compensation des émissions par achat de crédits-carbone souverains d'équilibre, certifiés par les Nations Unies, et payés aux des Trois Bassins.

Enfin, les bassins forestiers ne sont pas seulement des puits de carbone mais ils sont avant tout des réserves de biodiversité animale et végétale, on parle de forêts de haute intégrité car les services écosystémiques qu'elles rendent représentent une valeur ajoutée significative qui doit être prise en compte

Les certificats de biodiversité introduits lors du One Planet Summit de Libreville le 2 mars 2023 établissait la reconnaissance d'une valeur premium pour les écosystèmes de biodiversité. Cette valeur premium pourrait s'ajouter à la valeur des crédits carbone souverain et ainsi valoriser les services écosystémiques dans leur acception la plus juste.

C'est la raison pour laquelle, le résultat carbone d'un Etat, consigné dans son registre national et affecté à sa Contribution Nationale Déterminée, ne peut être le seul facteur pris en considération dans la détermination d'un service écosystémique. Il faut lui ajouter sa contribution à la biodiversité en lui ajoutant une valeur premium.

En conclusion sur le marché de l'offre carbone, tous les crédits-carbone ne sont pas les mêmes. Certains sont le fruit d'un effort de réduction d'émissions, avec un résultat net émetteur, certains sont le fruit d'un excédant net séquestré, pour les pays déjà en situation d'absorbeurs nets, c'est le cas d'une dizaine Etats de forêts tropicales tel que la République du Congo, le Gabon, Belize ou la Papouasie Nouvelle Guinée, enfin certains sont le fruit d'une forêt à haute intégrité de biodiversité, doté de certificats de biodiversité. Le prix le plus élevé in fine, reflètera les services écosystémiques les plus denses et à l'impact le plus élevé.



SUMMIT OF THE THREE BASINS OF BIODIVERSITY ECOSYSTEMS AND TROPICAL FORESTS

www.thethreebasinsummit.com

Le marché de la demande a tendance à être négligé au profit du marché volontaire, non régulée et relevant d'une démarche strictement volontaire des entreprises qui s'inscrivent des leur responsabilité sociale et environnementale.

BARRIÈRES AND OBJECTIVES

Barrières

Les mécanismes de marché carbone reposent sur des principes, économiques, financiers et peu connus des acteurs publics et privés dans leur dimension technique, juridique et fiscale pour le financement des crédits d'émissions carbone. Lors de session de travail des trois bassins à New York en marge de la 78^e Assemblée Générale, l'Union Africaine a rappelé l'importance de présentation visant à présenter de manière pédagogique les grands principaux relatifs à la création et au fonctionnement d'un marché carbone souverain.

L'accord de Paris, à travers son article 5 et son article 6 notamment, fixe les règles de réalisation, de comptabilisation et de cession d'un résultat carbone. Il se concentre sur le marché de l'offre qui résulte d'un effort de réduction de ses émissions ou d'un résultat net révélant une situation d'absorbeur net.

En revanche l'Accord de Paris n'adresse pas la question de la création d'un marché de la demande structuré, robuste, non volatile qui garantisse un prix stable du carbone par un mécanisme de régulation de l'offre et de la demande.

Dans cette perspective, il sera utile de déterminer une liste de pays offrant les mêmes cadres législatifs pour structurer et dérisquer l'offre et la demande carbone et sécuriser le préfinancement des futures transactions par des options d'achat et de ventes.

En effet la question du préfinancement de la production de crédits carbone par les marchés financiers est fondamentale comme sur n'importe quel marché de commodités. C'est la troisième composante après les marchés de l'offre et de la demande) qui assure le déploiement à grande échelle du marché carbone souverain et devient une classe d'actif bancable dans laquelle les marchés financier investissent massivement, en toute confiance.

Ces trois composantes sont indissociables car elles structurent le système sur lequel repose un marché carbone souverain.

Les objectifs

Ce panel porte le corpus central qui devrait cimenter la coordination structurer de chaque bassin et à l'échelle transverse des trois bassins. Les objectifs du panel viseront à :

- Expliquer de manière pédagogique les principes d'un marché carbone souverain :



SUMMIT OF THE THREE BASINS OF BIODIVERSITY ECOSYSTEMS AND TROPICAL FORESTS

www.thethreebasinsummit.com

	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'offre, ○ La demande, ○ Une juridiction couvrant des Etats ayant adopté un cadre législatif semblable et offrant les mêmes niveaux de risques sur la production de crédits carbone, avec un mécanisme de régulation du prix ○ Le financement à grande échelle par les marchés financiers ● Analyser les conditions de mise en œuvre requises par chacune des composantes du marché carbone souverain ● Déterminer les conditions d'une valeur premium pour les forêts de haute intégrité en biodiversité ● Définir les prochaines étapes et fixer à la COP 28 une étape de mobilisation des 10 Etats pionniers des trois bassins qui constitueront le noyau dur du premier marché carbone mondiale souverain.
<p>Keynote address Panelists</p>	<p>INTRODUCTION DU PANEL</p> <p>Présidence du panel : Keynote address</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Madame Kirsten SCHUUT, Directrice générale du WWF <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> ● SE Madame Marina SILVA, ministre de l'Environnement du Brésil ; ● SE Madame Stephanie MBOMBO, Envoyée spéciale climat du Président de la République de la République Démocratique du Congo ; ● SE Madame Siti NURBAYA BAKAR, ministre de l'Environnement et des Forêt de l'Indonésie ou ministre de l'Environnement de la Malaisie ; ● Monsieur Joaquin JUGO, co-Président des solutions souveraines, Secteur Public monde, CITIGROUP ; ● Madame Paloma Escudero – Conseillère Senior en Défense du Climat – UNICEF ; ● Représentant de la Banque mondiale ; ● Représentant du gouvernement de Singapour ; ● Représentant de CAFI (Central African Forest Initiative) <p>Modérateur</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Monsieur Patrice LEFEU, EY Global Climate Finance Leader



SUMMIT OF THE THREE BASINS OF BIODIVERSITY ECOSYSTEMS AND TROPICAL FORESTS

www.thethreebasinsummit.com

	<p>Rapporteur</p> <ul style="list-style-type: none"> Madame Razan AL MUBARAK, Présidente de l'UICN et en Directeur général de l'Agence pour l'environnement d'Abu Dhabi (EAD) et du Fonds de conservation des espèces Mohamed bin Zayed
Résultats attendus	<p>5 résultats principaux sont attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une bonne compréhension et appropriation d'un marché carbone souverain et de ses quatre composantes structurelles Les grands principes de structuration un marché de l'offre Les conditions de création d'un marché de la demande robuste Comment rendre étique, juste et durable ce nouveau marché carbone ? La mise en place d'une juridiction de référence avec une dizaine de pays pionniers La mobilisation des marchés financiers L'Annonce d'une clause de rendez-vous à la COP 28 pour prolonger les échanges et annoncer le groupe des pays pionniers et des partenaires fondateurs
Targeted audience	Large audience
Agenda	A completer par Lucille
Agenda (place/ date/time)	Salle ?????